Des nouvelles du Barrage du Boël

Pour mémoire début 2024, le clapet du barrage du Boël long de 32 mètres a vrillé, entraînant l'arrêt de la navigation sur cette partie de la liaison « Manche - Océan ». Cette liaison entre Saint Malo et La Roche Bernard est habituellement empruntée par plus de 600 plaisanciers chaque année, qui évitent ainsi le contournement de la Bretagne par la mer. Sans compter, les nombreux adeptes de la navigation fluviales, propriétaires ou locataires de bateaux.

Les travaux, dont le pilotage a été confié à l'entreprise Charier, auront coûté 4 millions d'euros à la Région Bretagne, qui a la responsabilité des voies navigables bretonnes. Après 7 mois de travaux, la dernière pièce du clapet pesant plus de 8 tonnes a été posée. Ce clapet permet de réguler le débit de La Vilaine à cet endroit.

Après 2 années de fermeture et des travaux réalisés dans les délais, les plaisanciers attendent avec impatience la réouverture à la navigation début avril 2026.

Article rédigé par Alain Besnard.
Novembre 2025.